FORMULAIRE D'INSCRIPTION

BUDGET PARTICIPATIF

PREMIÈRE ÉDITION

Vos idées au service de notre commune

Horbourg-Wihr commune

Date limite de dépôt 15.02.2027

Les champs signalés par un astérisque sont obligatoires.*

INTITULÉ DU PROJET*

.....

LIEU / EMPLACEMENT ENVISAGÉ

.....

THÉMATIQUES (cochez)

❒ Transport et mobilité ❒ Cadre de vie ❒ Propreté ❒ Sports ❒ Loisirs / détente

❒ Environnement ❒ Solidarité / lien social ❒ Autre :

DESCRIPTION DU PROJET*

.....

.....

.....

.....

UTILITÉ ET BÉNÉFICES ATTENDUS POUR LES HABITANTS*

.....

.....

APPORT AU REGARD DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL*

.....

.....

ESTIMATION DU COÛT DU PROJET (€ / TTC)*

.....

DOCUMENTS JOINTS (facultatif)

.....

PORTEUR DU PROJET Type de porteur*

❒ Personne physique ❒ Association ❒ Collectif / groupement d'habitants ❒ Je certifie avoir 16 ans ou plus

Si association ou collectif de Horbourg-Wihr :

Dénomination de la structure :

.....

Nom, prénom et qualité du représentant :

.....

.....

Téléphone :

Email :

Si personne physique :

Nom* :

Prénom* :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Email* :

formulaire W.3 version du 22.10.2026

Dépôt dossier : mairie **ou** envoi postal : Mairie de Horbourg-Wihr 44 Grand'Rue, B.P. 41, 68180 Horbourg-Wihr **ou** mail à : mairie@horbourg-wihr.fr

Utilisation de vos données personnelles

La commune de HORBOURG-WIHR, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard du e) de l'article 6 du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les données recueillies sont nécessaires à la gestion du budget participatif communal : vérification de la recevabilité, analyse de la faisabilité et de l'intérêt général des projets, demande éventuelle de compléments, examen par la commission compétente, information des porteurs et suivi de la sélection et de la réalisation des projets retenus.

Elles sont destinées exclusivement aux agents municipaux habilités chargés du dispositif (agents d'accueil, agents en relation avec la commission du budget participatif), aux membres de la commission du budget participatif, aux agents des services techniques et élus concernés, dans la limite de leurs attributions, au public pour les seules informations destinées à la publication : projets soumis au vote et résultats.

En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Ces données sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion du budget participatif, puis font l'objet d'un tri et, le cas échéant, d'un archivage conformément à la réglementation applicable.

Vos droits

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Informatique et Libertés ») modifiée ainsi qu'aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) « RGPD », vous bénéficiez d'un droit d'accès ; des droits de rectification et de limitation des informations vous concernant ; du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement et du droit de définir le sort de vos données après votre mort et de choisir à qui la collectivité devra communiquer (ou non) les données à caractère personnel concernées.

Pour toute demande d'exercice de droit ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, vous devez vous adressez à la Mairie de Horbourg-Wihr - 68180 – 44 Grand' Rue (à l'attention du référent RGPD) avec une copie adressée au DPD (Délégué à la Protection des Données) du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle via le formulaire suivant : https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx. Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Pour aller plus loin

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme à la règlementation en vigueur.

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez consulter le site de la CNIL : https://www.cnil.fr/

Vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de la commune de Horbourg-Wihr via le formulaire de contact suivant : https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx